

**Intervention de Mme Edet, Premier conseiller à l'ambassade de France au Bénin,
Cotonou, le 21 Novembre 2012**

Monsieur le Ministre du développement, de l'analyse économique et de la prospective,
Monsieur le Ministre de la culture, de l'artisanat, de l'alphabétisation et du tourisme,
représentant le ministre de l'économie et des finances,
Honorables parlementaires,

Mesdames, Messieurs,

Je suis très honorée d'ouvrir cette première journée consacrée aux résultats de l'aide et à la redevabilité mutuelle.

Permettez-moi d'abord de féliciter le gouvernement du Bénin pour avoir organisé cette conférence tant attendue et à un moment qui permettra la prise en compte de ses conclusions dans d'autres cadres.

Cette journée marque le début de la concertation et d'échanges... et je voulais sincèrement remercier celles et ceux qui ont pu être présents aujourd'hui :

Vous noterez que nous sommes plus de cent autour de la table : AFRISTAT, l'Association africaine pour l'évaluation (AfrEA), le Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG) ; la société civile : BETTERAID, la Plateforme nationale des OSC du Cameroun, le Service de renforcement et d'appui aux communautés de base en Afrique ; la Banque Africaine de développement, l'UEMOA.

L'ouverture de cette conférence se traduit également par la présence de l'OCDE, du Programme des Nations Unis et de l'UNICEF.

Je voulais en profiter pour remercier les représentants de la Commission européenne, de l'Agence canadienne de développement international et de l'Agence suisse pour la coopération et le développement.

Cette liste vous montre à quel point ce sujet de l'efficacité, des résultats et de la redevabilité mutuelle est un sujet transversal sur lequel chacun compte agir et sur lequel chacun peut apporter sa pierre.

Il y a sept ans, la **Déclaration de Paris** sur l'efficacité de l'aide a été entérinée par plus d'une centaine de pays et d'organisations internationales. Nous avons pris la mesure de l'importance historique de ce moment. Pour la première fois, nous avons énoncé des principes et des

engagements clairs, appelés à guider le partenariat au développement. Dès ce moment, l'aide cessait d'être un acte unilatéral consistant à donner à n'importe quelle condition que le donateur jugeait bon d'imposer. Désormais, elle s'inscrirait dans un cadre d'obligations mutuelles, reposant sur 5 principes directeurs : appropriation, alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats et responsabilité mutuelle.

Le fait que ces principes en soient venus à définir ce que nous entendons par bonne pratique en matière de développement est révélateur. À présent, il est considéré comme allant de soi :

- que les pays doivent établir leur propre programme de développement ;
- que l'aide extérieure doit s'aligner sur les stratégies nationales de développement ;
- que l'aide doit utiliser et renforcer les systèmes nationaux, au lieu de les contourner ;
- et que nous devons mesurer nos progrès non pas à l'aune de nos bonnes intentions ni aux sommes d'argent dépensées, mais à celle de l'impact produit sur les populations pauvres.

Nous devons saluer les efforts considérables déployés par les pays partenaires pour la mise en œuvre de ce programme très difficile et de longue haleine.

Nous conviendrons également des nouveaux principes et engagements qui nous permettront de renforcer davantage nos partenariats de développement.

Mesdames et Messieurs, permettez-moi de souligner une fois de plus que c'est là un créneau prometteur qu'il nous faudra exploiter pour nous assurer que les intérêts de l'Afrique sont pris en compte dans les cadres stratégiques internationaux.

Plus que par le passé, les efforts en matière d'efficacité de l'aide, nous commandent une amélioration de la coordination et une harmonisation des pratiques utilisées par les uns et les autres. Les questions de l'efficacité de l'aide publique sont en effet universelles.

Que ce soit chez nous, dans nos propres pays, ou au niveau international, il s'agit toujours de partir d'une demande qui est formulée par les bénéficiaires.

Il s'agit aussi de simplifier les procédures. Il s'agit de mesurer la qualité des impacts par rapport aux objectifs. Nous, responsables politiques, représentants de la société civile, nous devons nous renforcer l'appropriation des questions de l'efficacité pour discuter de nos divergences et imaginer ensemble des solutions communes.

Ces trois jours nous offrent l'occasion de passer à la prochaine étape, qui consiste à tracer les contours d'un programme pour l'efficacité du développement. Nous espérons que chacun de vous remettra les questions soulevées ici sur la table une fois de retour, afin de poursuivre ce débat au niveau national et que nous verrons progressivement prendre forme un des initiatives au cours des prochains mois.

Permettez-moi d'ouvrir le débat en faisant remarquer que le gouvernement français a fait de **l'initiative pour les résultats et la redevabilité mutuelle une priorité de son mandat**. Le Premier Ministre a souhaité le 28 août « mettre en place les conditions d'un dialogue renforcé ». Le ministre délégué chargé du développement a ainsi fait de la question de la mesure des résultats un chantier majeur de sa politique. C'est dans ce cadre qu'ont été lancés par le gouvernement français **les Assises de la solidarité internationale** à Paris: il s'agit, pour la première fois depuis 1997, de relancer un dialogue entre tous les acteurs au service d'une politique de développement conjointement réfléchie, concertée et associant le plus grand nombre. L'objectif est d'initier une large concertation sur la rénovation de la politique française de développement et de solidarité internationale, notamment sur les questions de la mesure des résultats et de la redevabilité. Le succès de ces Assises dépendra aussi des conclusions de la présente conférence : les discussions qui auront lieu au sein de ce séminaire viendront alimenter les positions françaises sur le suivi des résultats. A l'issue des discussions en séance, il ressortira, j'en suis sûr, les bonnes pratiques et les recommandations afin de d'identifier comment progresser sur la base des initiatives existantes.

Mais ces résultats, nous devons être unis pour les améliorer. Unis, quand il s'agit de travailler ensemble et avec la délégation de l'Union européenne ou les bailleurs multilatéraux. L'effet de levier de notre action sera d'autant plus grand si nous réussissons à évaluer ensemble les progrès accomplis en matière de réduction de la pauvreté et de développement durable, de manière concertée et mutuelle. Cette conférence met l'accent sur la nécessité de fédérer l'ensemble des acteurs de la réduction de la pauvreté pour améliorer l'efficacité de nos actions.

Cette conférence vise ainsi de promouvoir l'atteinte de résultats durables de développement, leur suivi et leur évaluation, non seulement au niveau des partenaires techniques et financiers mais aussi au niveau national.

Car, parmi les 5 principes de la Déclaration de Paris, la gestion axée sur les résultats de développement et la redevabilité (responsabilité) mutuelle sont parmi ceux qui ont le moins progressé.

Ces principes restent plus que jamais pertinents avec la nécessité:

- de se concentrer sur les résultats durables de développement ;
- de mettre en place de cadres de résultats solides, déterminés au niveau national, permettant de mesurer, suivre et évaluer tout au long de la chaîne de résultats et de vérifier

ainsi que nous sommes sur la bonne direction par rapport aux objectifs de réduction de la pauvreté fixés.

Il s'agit aussi dépasser les actions qui ont conduit à la mise en place de systèmes parallèles séparés qui compromettent la capacité nationale à définir, produire, mesurer, suivre et évaluer leurs résultats.

Il s'agit également de répondre à une demande forte d'alignement et de renforcement des stratégies nationales de développement et réduction de la pauvreté et de renforcement ses systèmes et des capacités nationales: pas seulement pour les finances publiques mais également concernant l'infrastructure statistique, la mesure, la suivi et l'évaluation des résultats de développement.

Il existe également une tendance à effectuer le suivi des flux et des intrants des ressources, et non des réalisations, des extrants et des résultats du développement. En outre, bien souvent, nous n'avons pas la maîtrise de trop nombreux indicateurs de résultats. Les informations sur les résultats ne sont donc souvent pas claires et pas suffisamment stratégiques pour évaluer si les conditions de vie des populations pauvres évoluent de manière durable

Ce sont là des enjeux que nous allons soulever au cours des trois prochains jours. Cet exercice engagé aujourd'hui est un point de départ, ce n'est évidemment en aucun cas un point d'aboutissement.

Cette conférence permettra, je l'espère, d'avoir des partages, des discussions, des expériences et, je n'en doute pas, de faire émerger des nouvelles idées qui seront, au final, le carburant de l'agenda Résultats et Redevabilité Mutuelle et la trace qu'elles laisseront dans le temps, dans les prochains mois, et je l'espère dans les prochaines années.

Je vous invite à continuer à assurer un haut niveau d'engagement dans ce processus car le succès de cette conférence dépendra de la richesse des échanges. Ce conférence aboutira, sur des orientations, des pistes de réflexion, voire le soutien de la mise en œuvre de l'agenda Résultats et Redevabilité Mutuelle. Ces orientations, nous sommes là pour en discuter. Nous avons souhaité que le temps de cette concertation soit de trois jours pour qu'il permette à la concertation de se faire. La fenêtre d'opportunité s'ouvre aujourd'hui. Je compte sur vous pour en profiter.

Merci beaucoup.